

<u>AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL DE LA SUSDITE</u> <u>MUNICIPALITÉ</u>

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE QUE :

La municipalité a dressé le Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 tel que prévu à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Le bilan est maintenant déposé au bureau du soussigné, au 251 chemin Parker à Dixville. Tout utilisateur intéressé peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, et en avoir copie moyennant les frais exigible.

Donné à Dixville, ce 26 février 2019.

Sylvain Benoit, Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Sylvain Benoit, secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville, certifie sous mon serment d'office avoir affiché l'avis public ci-haut, une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 26 février 2019.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 26 février 2019.

Sylvain Benoit Secrétaire-trésorier